

# CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n°97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : <b>Appartement</b>	Adresse : <b>46/48 rue des 3 Baudus 46000 CAHORS</b>
Nombre de Pièces : <b>1</b>	Bâtiment :
Etage :	Escalier :
Numéro de lot : <b>NC</b>	Porte :
Référence Cadastre : <b>NC</b>	Propriété de : <b>Madame et Monsieur NOAILHAC Alice et André</b>
	<b>Les Graves</b>
	<b>46140 CAILLAC</b>
	Mission effectuée le : <b>13/01/2010</b>
	Date de l'ordre de mission : <b>13/01/2010</b>
	N° Dossier : <b>NOAILHAC 397 13.01.10 C</b>
<b>Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à</b>	
<b>Total : 26,73 m<sup>2</sup></b>	
<b>(Vingt-six mètres carrés soixante-treize)</b>	

## B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi 'Carrez'	Surface Hors Carrez
Séjour/Cuisine	Entresol	13,11 m <sup>2</sup>	0,87 m <sup>2</sup>
Chambre	Entresol	9,44 m <sup>2</sup>	0,79 m <sup>2</sup>
Salle d'eau/WC	Entresol	4,18 m <sup>2</sup>	
<b>Total</b>		<b>26,73 m<sup>2</sup></b>	<b>1,66 m<sup>2</sup></b>

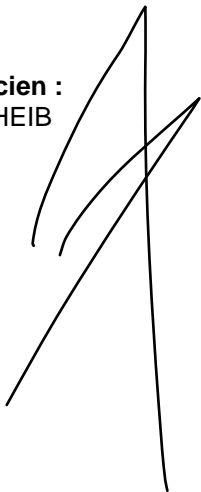
### JUSTIFICATION DES SURFACES DEDUITES

Pièce ou Local	Etage	Surface Hors Carrez	Justification
Séjour/Cuisine	Entresol	0,87 m <sup>2</sup>	Embrasures de fenêtre
Chambre	Entresol	0,79 m <sup>2</sup>	Embrasures de fenêtre
<b>Total</b>		<b>1,66 m<sup>2</sup></b>	

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par Cabinet SOULIE qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

**Le Technicien :**  
Matthieu HEIB



à CAHORS , le 13/01/2010

**Nom du responsable :**  
Eric SOULIE

